



**COMITE SYNDICAL**  
**DU 15 DECEMBRE 2020**  
**Délibération n° 5**



**OBJET** : Régularisation des postes budgétaires

**Etaient présents** : Messieurs NERAUD, BRAUX, MALBO, SOLER, MARTIN, MILLIAT, TEBIBEL, MEYER, Madame GALZIN,

**Etaient excusés** : Messieurs GUERIN, LELEVE, Mesdames LECLERC, DESNOUES.

**Assistaient également à la réunion** :

Messieurs DEVOS, VASSAL et Mesdames DEMARS, EUGENE et JOUDIOU.

Vu le rapport n° 5 de Monsieur le Président du Syndicat Mixte pour l'Aménagement et l'Exploitation de la Desserte Aérienne de l'Ouest du Loiret, le Comité Syndical,

***Exposé***

L'examen de la situation des postes budgétaires ouverts au Syndicat Mixte depuis sa création nécessite une mise en cohérence au regard de l'état des effectifs constaté dans l'annexe du compte administratif et être en adéquation avec les postes réellement occupés.

Le tableau ci-dessous récapitule l'état des effectifs et les ajustements à opérer qui portent sur la suppression de deux postes et la transformation de quatre postes.

Ces ajustements sont sans incidence sur le montant de la masse salariale.

Postes créés	Nbre	Date de délibération	Postes à supprimer	Total Postes	Poste à transformer	Postes pourvus	Poste à pourvoir
Directeur de plate forme aéronautique	1	N°5 - 07/11/97		1		JF VASSAL	
Assistante de direction	1	N°5 - 07/11/97		1		M JOUDIOU	
Agents AFIS et d'entretien à temps complet	3	N°5 - 07/11/97	1	2	Agent AFIS	G CHAILLY	1
Agent technique et d'entretien à temps complet	1	N°5 - 07/11/97		1	Pompier d'aéroport et d'entretien	G BOUREAU	
Agent AFIS et d'entretien à temps partiel + 1/2 poste agent AFIS	1	N°5 - 07/11/97 N°6-12/06/04		1	Agent d'entretien	B ALLIMONIER	
Agent entretien pompier à durée déterminée (transformé en 2004 en poste permanent)	1	N°8 - 17/11/98		1		F GALERNE	
Chef de service navigation aérienne	1	N°5 - 19/12/08		1		N VASSAL	
Chef de service administratif agent AFIS	1	N°5 - 19/12/08	1	0			
Agent polyvalent SSLIA	1	N°5 - 19/12/08		1	Pompier d'aéroport et d'entretien	F FAURE	
<b>TOTAL</b>	<b>11</b>		<b>2</b>	<b>9</b>		<b>8</b>	<b>1</b>

En synthèse et après prise en compte des ajustements proposés le SMAEDAOL disposera de neuf postes ouverts répartis comme suit dont un poste d'agent AFIS restant à pourvoir :

- 1 Directeur de plate-forme aéronautique,
- 1 Chef de la navigation aérienne,
- 1 Assistante de direction,
- 2 Agents AFIS,
- 3 Pompiers d'aéroport et d'entretien
- 1 Agent d'entretien.

Monsieur le Président propose de valider les régularisations suivantes :

1) Suppression de deux postes : 1 poste d'agent AFIS et d'entretien et 1 poste de chef de service administratif agent AFIS

2) Transformation de quatre postes :

- Postes d'agent AFIS et d'entretien en poste d'agent AFIS
- Agent technique et d'entretien en pompier d'aéroport et d'entretien
- Agent polyvalent SSLIA en pompier d'aéroport et d'entretien
- Agent AFIS et d'entretien en Agent d'entretien



Après avoir délibéré, le comité syndical :

**ARTICLE UNIQUE :**

Accepte de valider les régularisations suivantes :

- 1) Suppression de deux postes : 1 poste d'agent AFIS et d'entretien et 1 poste de chef de service administratif agent AFIS
- 2) Transformation de quatre postes :
  - Postes d'agent AFIS et d'entretien en poste d'agent AFIS
  - Agent technique et d'entretien en pompier d'aéroport et d'entretien
  - Agent polyvalent SSLIA en pompier d'aéroport et d'entretien
  - Agent AFIS et d'entretien en Agent d'entretien

*(adopté)*

*Le Président du Syndicat Mixte,*

**Frédéric NERAUD**



